



Communiqué de presse

Parc éolien de Quilly (44) : 50 000 € supplémentaires pour la rénovation énergétique des logements

Nantes, le 14 juin 2024

La société d'économie mixte EnR44, le mouvement de l'énergie citoyenne Énergie Partagée et la Banque des Territoires, nouveaux propriétaires du parc éolien de Quilly, s'associent à BayWa r.e. pour poursuivre la rénovation énergétique des logements de riverains du parc éolien.

BayWa r.e. accompagne depuis 2022 la rénovation énergétique des logements des habitants de Quilly, avant même la mise en service du parc. La société s'est appuyée sur l'expertise technique de l'Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement (*Alisée*) pour aider les riverains du futur parc éolien à procéder à des travaux de rénovation énergétique.

65 foyers accompagnés avant la construction

Grâce à cette démarche, 65 foyers ont déjà bénéficié de thermographies de façades d'habitations, 17 audits énergétiques RGE ont été financés et 9 chantiers de rénovation ont été mis en œuvre depuis 2022. Une enveloppe de 50 000 € avait alors été mobilisée.

Les nouveaux propriétaires du parc éolien, EnR44, Energie Partagée et la Banque des Territoires entendent poursuivre cette démarche et mettre en place des actions locales en faveur de la transition écologique tout au long de la vie du parc.

Un accompagnement sur mesure, du diagnostic aux travaux

Les conseillers d'Alisée, experts en maîtrise de l'énergie, continueront à accompagner les riverains en 2024 et 2025, du diagnostic au montage des dossiers de subvention, jusqu'au suivi des travaux.

Le parc éolien de Quilly, mis en service en septembre 2023, permettra de financer :

- **Une animation locale** pour sensibiliser aux économies d'énergie et à la rénovation énergétique des logements.



- **Un accompagnement personnalisé gratuit à destination des habitants de Quilly**, de la préparation à la réalisation des travaux de rénovation.
- **Des rencontres avec des artisans locaux** qualifiés pour aider les participants à identifier des partenaires et dynamiser le secteur du bâtiment.

« *Rénover son logement n'est pas toujours facile. Les propriétaires se posent la question des travaux à mener, les choix techniques à faire, mais aussi des aides financières à mobiliser. Les conseillers d'Alisée sont en mesure de les accompagner efficacement pour accélérer la transition du territoire. A la clé, des rénovations efficaces et des économies importantes sur les factures d'énergie.* » déclare Chloé Jacques, de l'Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement.

Une nouvelle enveloppe globale de 50 000 €, financée par la société de projet Quilly Guenrouet Energies et BayWa r.e. sera dédiée au financement des prestations d'accompagnement de l'association Alisée.

« *Le parc de Quilly produit annuellement l'équivalent de la consommation de 6 500 personnes, soit cinq fois la population de Quilly. Au-delà de la production d'énergie renouvelable, le parc a vocation à accompagner des actions locales en faveur des économies d'énergie comme ce programme de rénovation énergétique.* » soulignent les propriétaires du parc éolien.

Inscriptions le 14 juin

Alisée animera un stand lors de l'**inauguration du parc éolien de Quilly**, ouverte au grand public, le **14 juin 2024 de 19h à 21h**. Il sera possible de s'inscrire dans ce nouveau programme directement auprès d'Alisée.

Dans les prochaines semaines, les riverains intéressés sont invités à écrire à l'adresse suivante : renovation_quilly@alisee.org

Des permanences seront organisées dès septembre, en lien avec la mairie de Quilly, partenaire de la démarche.

Eolien 100 % territorial

BayWa r.e. a cédé en mars 2024 l'intégralité du capital du parc éolien de Quilly à deux acteurs de Loire-Atlantique, la **SEM EnR44** et **Énergie Partagée**, et à la **Banque des Territoires qui sera actionnaire minoritaire de référence**.

Ce sont désormais des acteurs locaux, avec le soutien de la Banque des Territoires, qui piloteront la production d'une électricité renouvelable locale tout en s'assurant du lien avec la commune et avec les habitants.

Les partenaires ont également choisi de permettre aux citoyens locaux intéressés d'investir dans le parc éolien au travers d'Énergie Partagée Investissement.



BayWa r.e., qui a développé et construit en 2023 le parc éolien, continuera d'assurer l'exploitation technique et commerciale et maintiendra, aux côtés des nouveaux propriétaires du parc, un dialogue régulier et transparent avec le territoire.

Données clés du parc éolien

Initié en 2009 avec un premier soutien des élus et des propriétaires fonciers, le projet de parc éolien de Quilly a reçu ses autorisations de construction et d'exploitation en juillet 2015, après plusieurs années d'études techniques et environnementales, paysagères et acoustiques. La validité de ces autorisations confirmée, le chantier a été lancé en octobre 2022, pour une mise en service du parc éolien en septembre 2023.

Les trois éoliennes produisent 21 GWh par an, l'équivalent de la consommation domestique de 6 500 personnes, soit cinq fois la population de Quilly.

Chiffres clés

- Nombre d'éoliennes — 3
- Puissance par éolienne — 3 MW
- Puissance totale du projet — 9 MW
- Type d'éoliennes — Nordex N117
- Production estimée du parc — 21 GWh/an
- Equivalent de la consommation électrique de — 3 150 foyers (chauffage inclus)
- Hauteur de l'éolienne en bout de pale — 165 mètres
- Hauteur de la nacelle d'une éolienne — 106 mètres

Informations supplémentaires : www.baywa-re.fr/fr/eolien/projet-de-parc-eolien-de-quilly

A propos de BayWa r.e. France

Actif en France depuis 2005, le groupe BayWa r.e. est aujourd'hui un acteur incontournable du secteur des énergies renouvelables avec plus de 4 700 collaborateurs et 10,5 GW en exploitation dans le monde. L'entreprise a déjà installé et mis en service près de 400 MW et assure la gestion technique et commerciale de près de 1 GW de projets d'énergies renouvelables.

Composée de plus de 270 salariés répartis sur une dizaine de sites à Paris, Nantes, Lyon, Bordeaux, Le Barp, Carcassonne, St Jean d'Angely, Peynier et Montpellier, et avec 2 entrepôts à Arthenay-Poupriy et Port Saint Louis de Rhône, l'entreprise se place au plus près des territoires et de leurs spécificités. Triplement certifiée ISO, la responsabilité sociétale et environnementale est au cœur des préoccupations de l'entreprise.

www.baywa-re.fr — Contact Presse : Tristan Saramon/tristan@decarb.one/06 66 66 29 41



A propos de EnR44

EnR 44 est le producteur public d'énergie renouvelable (EnR) en Loire Atlantique créé par le Syndicat d'Énergie TE44 qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité et de gaz naturel, pour le compte de 194 collectivités adhérentes. EnR 44 s'associe aux collectivités et aux citoyens pour mener à bien le déploiement maîtrisé des EnR sur leurs territoires.

EnR44 accompagne, développe et exploite des projets de production et de revente d'énergies renouvelables sur le territoire de la Loire-Atlantique, avec et pour les collectivités. Son objectif est de permettre aux collectivités d'être acteurs de la transition énergétique de leur territoire en s'appuyant sur un partenaire de confiance.

EnR44 apporte également un accompagnement stratégique et une expertise technique et financière nécessaires au développement de tous types de projets de production d'énergies renouvelables (ombrières solaires, centrales solaires au sol, toitures solaires, éolien, GNV...). EnR44 est membre d'Énergie Partagée depuis sa création et soutien systématiquement l'ancrage citoyen dans les projets d'énergies renouvelables qu'elle porte.

<https://www.enr44.fr/Contact> Presse : Alison Francès/alison.frances@enr44.fr/06 75 89 21 63

A propos d'énergie partagée

Énergie Partagée est le réseau national qui a pour but de développer l'énergie citoyenne. Mouvement national de l'énergie citoyenne, Énergie Partagée fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie renouvelable.

Portés par des collectifs citoyens et des collectivités locales qui en maîtrisent la gouvernance, ils font bénéficier leur territoire des retombées économiques générées.

Forte d'un réseau national d'animateurs et de structures d'accompagnement, Énergie Partagée propose aux porteurs de projet de nombreuses ressources, formations, publications...

Reconnu Entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS) et labellisé Finansol, Énergie Partagée est aussi un outil d'investissement qui soutient les projets citoyens d'énergie renouvelable, en y investissant en fonds propres l'épargne de plus de 7400 actionnaires citoyens. Depuis sa création en 2010, Énergie Partagée a engagé plus de 40,5 millions d'euros dans 135 projets (dont 25 projets éoliens), pour partie en développement ou en chantier. Lorsqu'ils seront tous en service, ils alimenteront en énergie plus de 636 000 personnes.

<https://energie-partagee.org/>

Contact Presse : Quentin Maréchal/quentin.marechal@energie-partagee.org/07 88 91 80 53

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr
X in @

Contact presse : Yasmina Oussibla — yasmina.oussibla@caissedesdepots.fr — 06 40 51 73 91